

# Liberty : pour une politique juste et efficace

>> La question des drogues est redevenue au goût du jour en Grande Bretagne et dans beaucoup d'autres pays, à la fin du XXème siècle.

Des libertaires ont commencé à s'interroger sur la légitimité de l'interdiction de l'ingestion de substances chez soi, des officiers de police ont soutenu que la répression participait à l'augmentation de la criminalité (1/3 des crimes en Grande Bretagne sont liés à la drogue, jusqu'à 80% dans certains cas) ; des travailleurs sociaux trouvent que la prohibition mène le plus souvent à la marginalisation forcée des personnes qui essaient les drogues, et qui en deviennent parfois dépendantes ; des recherches médicales ont démontré que les principaux dangers résidaient dans la mauvaise qualité des drogues ou dans les seringues souillées (phénomène lié en grande partie à la clandestinité) ; des observateurs, enfin, ont constaté l'effet de la répression sur les pays en voie de développement, d'où provient l'essentiel de l'offre, et où les paysans pauvres dépendent de cette production.

Les effets de la dépendance à la drogue peuvent être terribles, néanmoins ils sont souvent accrus par des mesures répressives. Il convient donc de s'interroger sur le bien-fondé des énormes efforts consacrés à la prohibition et à la répression des drogues au vu de leur échec cuisant. En 1998, un grand nombre d'ONG à travers le monde, ont préparé et signé un manifeste à Vienne, et un Conseil européen des ONG sur les drogues et le développement a été mis en place en Belgique. Ce manifeste a été signé par plus d'une centaine d'ONG européennes et latino-américaines.

A la suite de cette initiative, Liberty\* a adopté une résolution appelant à la légalisation de toutes les drogues pour l'usage privé aux adultes. Une autre déclaration ("the Angel Déclaration") a été préparée par des défenseurs des droits de

l'Homme, et signée par un grand nombre de personnalités, appelant à réviser la législation actuelle, en instituant un système de magasins autorisés à la vente, fournis par une chaîne de producteurs, d'importateurs et de distributeurs autorisés avec toutes les garanties de qualité nécessaires. Les propositions prévoient également des mesures éducatives, thérapeutiques et de réduction de la souffrance pour traiter tous les problèmes liés à l'usage de la drogue. Alors que les conventions internationales sur les drogues sont très imprécises sur leurs exigences, la déclaration appelle à des négociations pour réviser les conventions afin de permettre la décriminalisation et l'approvisionnement sous licence. Ce point sera débattu par Liberty lors de sa prochaine réunion générale.

The Angel Declaration appelle à la création d'une agence nationale des drogues. A l'exception de ce qui est cultivé en Grande-Bretagne et destiné à la consommation personnelle ou sociale, une licence devrait être exigée pour la vente au détail de toute substance de "première classe", dans le cadre des directives de cette agence. En particulier, cette agence produirait des directives concernant les risques médicaux. L'accès à chaque substance serait sous son contrôle (y compris un accès par ordonnance le cas échéant) avec pour but de minimiser les effets néfastes pour la santé. Dans le cas de certaines substances, une personne qualifiée pourrait exercer un contrôle. Et l'agence devrait coordonner les interactions entre la vente au détail et les prescriptions médicales pour des substance comparables.

"Nous envisageons que les fonctions de cette agence soient de donner des avis au gouvernement et aux autorités locales sur la mise en oeuvre législative, sur les politiques nationales de licence et de vente au détail, sur l'établissement de standards sanitaires ; de contrôler l'importation de

drogues et la production britannique dans son ensemble et d'être un interlocuteur international."

La déclaration prévoit des règlements appropriés à la Grande Bretagne. Elle suggère la taxation, le prix au détail devant rester compétitif pour minimiser l'incidence de marchés illégaux et de réseaux maffieux. La déclaration affirme qu'une politique de régulation de l'approvisionnement est un objectif d'intérêt public, exécutable avec toutes les sanctions civiles et pénales appropriées, et que la fin de la prohibition devrait être accompagnée d'investissements publics pour limiter les dommages individuels et sociaux de la consommation de drogues.

Cette approche alternative réduirait les délits liés à "l'approvisionnement de drogues, faciliterait l'éducation des usagers jeunes et adultes, réduirait l'incidence problématique de la consommation de drogue, faciliterait le déploiement d'un soutien thérapeutique ; affaiblirait les réseaux maffieux de trafic de drogue, libérerait des ressources judiciaires pour d'autres problèmes, constituerait un système compatible avec la Convention européenne des droits de l'Homme et des libertés fondamentales et serait une source de financement public".

Il est temps de discuter sérieusement des questions inhérentes à la drogue - production, approvisionnement, consommation, réseaux maffieux - à la lumière des conséquences dévastatrices pour de larges parties de la société, à la fois dans les pays producteurs en Asie et en Amérique latine et dans les pays consommateurs du Nord, qui tentent d'imposer des mesures répressives inefficaces à la communauté internationale.

Michael Ellman, Chargé de mission auprès du Bureau International de la FIDH, membre de Liberty Liberty est affiliée à la FIDH en Grande Bretagne.